



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parc suisse de l'innovation : un hub décentralisé autour de l'EPFL

Les Cantons de Vaud, de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel et du Valais ainsi que l'EPFL ont décidé d'unir leurs forces pour contribuer à la création du futur Parc national d'innovation (PNI). Ils ont déposé ce vendredi un dossier de présentation du hub EPFL décentralisé qu'ils vont développer, avec l'ambition affirmée de donner à la Suisse qui innove la visibilité mondiale qu'elle mérite. Ce Hub décentralisé se base sur la structure actuelle de l'EPFL avec son siège principal à Lausanne et les sites spécialisés dans les autres cantons partenaires.

Né de la volonté des Chambres fédérales, le projet de Parc national d'innovation (PNI) est appelé à créer une vitrine internationale et à renforcer la position de la Suisse sur la carte mondiale de l'innovation scientifique et technologique. Il a pour objectif d'attirer des entreprises suisses et étrangères ayant besoin de recherche de pointe et de technologies disruptives pour développer de nouveaux marchés. Fédérateur de compétences et porteur de prospérité, le PNI affirme l'ambition de la Suisse de donner à son formidable potentiel d'innovation et de transfert de technologies de pointe la visibilité qu'ils méritent.

Comme en a décidé la Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique (CDEP) le 20 juin 2013, le rôle prépondérant des deux EPF est reconnu. Ainsi, les deux EPF seront les hubs du réseau, qui comptera également quelques sites secondaires sélectionnés ultérieurement par la CDEP. Le parlement fédéral ratifiera l'organisation définitive du PNI en 2015.

L'enthousiasme avec lequel l'EPFL et les cantons de Suisse occidentale s'engagent dans le projet reflète le positionnement de la région dans le développement des technologies de pointe. L'EPFL joue évidemment un rôle central dans le système d'innovation de Suisse occidentale, qui se nourrit aussi de la présence de quatre universités, de la plus grande HES de Suisse, de deux hôpitaux universitaires et d'instituts de recherche renommés tels que le CSEM et le CERN. Aujourd'hui déjà, cette

densité exceptionnelle de compétences apporte une contribution décisive au rayonnement de la Suisse qui innove.

Le réseau de l'EPFL structure naturellement le hub de Suisse occidentale. Au-delà son campus principal de Lausanne, avec en particulier le Quartier de l'Innovation existant et Biopole, des sites spécialisés de la haute école se développent en effet à Neuchâtel (Microcity), Sion (Energypolis), Fribourg (Bluefactory) et Genève (Campus Biotech). Le hub décentralisé se calquera sur les domaines d'excellence de chacun des sites. Une déclaration d'intention (Memorandum of Understanding) est d'ores et déjà validée par les partenaires. Ce texte définit notamment des structures de gouvernance et de représentation communes, au sein desquelles figurent les cantons et l'EPFL.

Afin de développer les collaborations de proximité entre l'EPFL et les acteurs académiques et économiques présents sur les différents sites, des structures de gouvernance locales seront créées sous la conduite de chaque canton. En collaboration étroite avec les promotions économiques cantonales, elles apporteront notamment un support adéquat pour accueillir des entrepreneurs et des sociétés innovantes désireuses de s'implanter à proximité des pôles d'excellence du hub.

Grâce à ce dispositif, la Suisse occidentale prend les devants pour mettre en place un cadre original, ambitieux et pragmatique, pour maximiser dans le cadre du PNI, à la fois les retombées économiques et la visibilité internationale de la capacité d'innovation de la Suisse.

Parc Suisse de l'Innovation et Hub EPFL décentralisé de Suisse occidentale : définitions

- La dénomination « parc national d'innovation » (PNI) est le terme générique choisi par la Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique en charge de proposer au Conseil fédéral un concept de mise en oeuvre de PNI.
- L'objectif du PNI est de développer l'attractivité de la Suisse pour des entreprises à vocation internationale
- Selon la Loi fédérale sur la recherche et l'innovation il n'y a qu'un seul parc d'innovation pour toute la Suisse.
- Le PNI est constitué dans un premier temps d'une « institution responsable nationale » (IRN) et de deux sites principaux (hubs) dans l'environnement des deux EPF de Zurich et de Lausanne.
- Le hub EPFL décentralisé de Suisse occidentale est l'un d'entre eux
- S'y ajouteront d'ici fin juin 2014 quelques sites secondaires suite à l'évaluation de la

CDEP.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mars 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DECS Philippe Leuba, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et du sport 021 316 60 02; EPFL: Jérôme Grosse, porte-parole de l'EPFL, 079 434 73 26

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Dossier commun Cantons-EPFL](#)